Vos questions / nos réponses

Alcool

Par Alcool Info Service Postée le 12/06/2014 08:40

> Bonjour à tous,
> Cette démarche pour moi n'est pas facile, voilà je ne suis pas fière de ce que je fais en ce moment, de plus en plus régulièrement on fait la fête avec des potes et c'est génial sauf que je bois trop, les lendemains sont forcément difficile et je n'assume pas toujours mes écarts, le problème est que je ne sais pas m'arrêter.
> J'ai décidé d'arrêter de fumer, rdv pris chez un acupuncteur j'aimerais que se soit aussi simple avec l'alcool.
> Je ne sais pas dire non lorsque l'on me propose un verre et le pire dans tout ça c'est que mon père est alcoolique et que j'ai peur de finir comme lui.
> J'ai besoin de conseil s'il vous plaît
> Merci bonne journée

Mise en ligne le 14/06/2014

Bonjour,

Nous comprenons vos questionnements et vous encourageons dans votre démarche. Il est en effet difficile de pa consommations. Bien que festives, il semblerait que vos consommations d'alcool soient de plus en plus fréquen de limites : vous n'arrivez pas à vous arrêter ni à gérer vos consommations. Il nous semble important que vous ce que cela vous apporte afin de de mieux comprendre le lien que vous entretenez avec ce produit. Vous mentic d'alcool et nous comprenons que cela puisse vous questionner.

Aussi, nous vous suggerons de prendre contact avec une équipe de professionnels. Ils pourraient vous aider à ré soutien. N'hésitez pas à prendre contact avec la structure dont nous faisons figurer les coordonnées en bas de m

Vous pouvez aussi si vous le souhaitez joindre l'un de nos écoutants au 0 980 980 930 (Alcool info service, app de 8h à 2h). Enfin, vous pouvez consultez cette page afin de vous aider à faire le point sur vos consommations.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA CHU-Le Pari

57, boulevard de Metz
59037 LILLE

Tél : 03 20 44 59 46
Site web : www.lepari.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Accueil du public : Consultations d'un médecin (interne) sans rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 11h (par précaution il est conseillé d'arriver entre 8h et 8h30 et de prévoir sa matinée). Consultations sur rendez-vous de 8h à 16h30 du lundi au vendredi
Consultat° jeunes consommateurs : Exclusivement sur rendez-vous le Mercredi de 14h à 16h, en priorité pour les moins de 18 ans. Les 18/25 ans sont reçus en première intention au CSAPA lors des consultations du matin sans rendez-vous
Substitution : Délivrance du lundi au vendredi de 8h à 12h
Service mobile : SAAM: service d'accompagnement addicto mobile. Sur le territoire des Weppes. Prendre contact avec un professionnel médico-social du secteur pour bénéficier d'un accompagnement chez une structure partenaire ou à domicile.

Voir la fiche détaillée